

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Indicator Blue WSP**

Date de publication : 03/31/2019 (m/j/a)

SECTION 1 : IDENTIFICATION**Nom du produit :** Indicator Blue WSPNorac Concepts Inc.
C. P. 31097
Guelph (ON) N1H 8K1**Usage du produit :** Colorant polyvalent**Restrictions d'utilisation :** Inconnues**Renseignements supplémentaires sur le produit :** 519-821-3633**En cas d'urgence, composer à toute heure le 613-787-5620****SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS**

Classification SGH : Non classé
Éléments d'étiquette selon le SGH : Aucun symbole requis
Mot indicateur : Aucun mot indicateur requis
Phrases de risque SGH : Aucune phrase de risque
Mises en garde SGH :

Prévention
P102 Tenir hors de la portée des enfants
P103 Lire l'étiquette avant utilisation

Intervention
Aucun énoncé relatif à l'intervention

Entreposage
Aucun énoncé relatif à l'entreposage

Élimination
Aucun énoncé relatif à l'élimination

Dangers physiques non classé ailleurs : Inconnus**Dangers pour la santé non classé ailleurs :** Inconnus**SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Nom chimique	N° CAS	% (p/p)
Ingrédients non dangereux		100,0

Nom courant : Acid Blue 9**Synonymes :** Aucun**SECTION 4 : PREMIERS SOINS****Inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires.**Contact avec la peau :** Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à grande eau pendant au moins 20 minutes. Recourir à de l'aide médicale si l'irritation persiste.**Contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Recourir à de l'aide médicale si l'irritation persiste.**Ingestion :** Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés :

Inhalation : Peut provoquer une légère irritation respiratoire.

Contact avec la peau ou les yeux : Peut provoquer une légère irritation oculaire.

Ingestion : Peut provoquer des nausées et de la diarrhée.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire : Il n'existe pas d'antidote spécifique, traiter selon les symptômes.

SECTION 5 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés : En cas d'incendie important, appliquer un agent formant un film flottant ou de l'eau sous forme de brouillard. En cas d'incendie de moindre importance, utiliser du dioxyde de carbone ou un agent chimique sec.

Agents extincteurs inappropriés : Inconnus

Dangers spécifiques de la substance ou du mélange : Contenir l'eau d'extinction en vue de son élimination si elle a été contaminée par le produit.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements imperméables. Utiliser le moins d'eau possible et endiguer le lieu de déversement pour empêcher le ruissellement de s'infiltrer dans l'approvisionnement en eau ou dans l'environnement.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence : Porter un équipement de protection individuelle tel que décrit à la section 8.

Protection environnementale : Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts, les eaux souterraines ou tout autre cours d'eau. Informer les autorités gouvernementales pertinentes si le déversement doit être signalé ou pourrait nuire à l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage : Laver les surfaces dures à l'aide d'un détergent puissant et de l'eau. Absorber la matière déversée à l'aide d'une matière liante liquide convenable et les placer dans des contenants qui conviennent à leur élimination. Éliminer les matières contaminées comme déchet conformément à la section 13.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention : N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver à fond après l'utilisation. Si les vêtements sont contaminés, se laver à fond avant de les réutiliser.

Conditions relatives à la sûreté en matière de stockage : Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Tenir à l'écart de la nourriture humaine ou animale, des boissons et des engrais. Tenir hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

Température d'entreposage : Pour un entreposage optimal, entreposer au-dessus de 5 °C. Craint le gel.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Ingrédients ayant des limites d'exposition en milieu de travail**

Ingrédients	N° CAS	Valeur/forme de l'exposition	Concentration admissible
Ingrédients non dangereux			Aucune donnée

Contrôles techniques appropriés : Assurer une extraction d'air local et/ou une aération adéquate.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux : Porter lunettes de protection contre les produits chimiques s'il existe un potentiel de contact avec les yeux.

Protection de la peau : Des gants résistant aux produits chimiques et des vêtements de protection imperméables dans des conditions d'utilisation.

Protection respiratoire : Habituellement non requise si le produit est utilisé selon le mode d'emploi.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Poudre bleu foncé
Odeur :	Aucune
Seuil de l'odeur :	Sans objet
pH :	Non déterminé
Point de fusion/point de congélation :	Non déterminé
Point initial/écart de distillation :	Non déterminé

Point d'éclair :	Sans objet
Taux d'évaporation (éther=1) :	Non déterminé
Inflammabilité (Solide ou gaz) :	N'est pas inflammable
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité :	Non déterminée
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité :	Non déterminée
Tension de vapeur (mm Hg à 20 °C) :	Aucune donnée
Densité de la vapeur (air=1) :	Aucune donnée
Densité relative :	Sans objet
Solubilité (eau) :	Soluble dans l'eau
Solubilité (autre) :	Aucune donnée
Partition coefficient (n-octanol/eau) :	Aucune donnée
Température d'auto-inflammation :	Aucune donnée
Température de décomposition :	Aucune donnée
Viscosité :	Sans objet

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité :	Non réactif. Le produit n'est pas sensible aux chocs mécaniques.
Stabilité chimique :	Stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses :	Aucun prévu
Conditions à éviter :	Inconnues
Matières incompatibles :	Les oxydants puissants
Produits de décomposition dangereux :	La décomposition thermique pourrait former des oxydes de carbone, de l'azote et du soufre.

SECTION 11 : RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables : Yeux, ingestion, peau et inhalation.

Toxicité aiguë :

Orale DL ₅₀ (rat)	= Aucune donnée
Cutanée DL ₅₀ (lapin)	= Aucune donnée
Inhalation CL ₅₀ (rat)	= Aucune donnée

Effets immédiats ou retardés :

Inhalation : Des conditions de brouillard élevé pourraient provoquer une irritation respiratoire.

Contact avec la peau : Le contact prolongé ou répété peut provoquer une irritation.

Contact avec les yeux : Le contact direct peut provoquer une légère irritation oculaire.

Ingestion : Peut provoquer des nausées, des douleurs abdominales et de la diarrhée.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Inconnues

Risque d'aspiration : Inconnu

Effets chroniques : Selon les données disponibles, les expositions répétées ne devraient pas causer d'effets secondaires significatifs.

Cancérogénicité : Les ingrédients du produit ne sont pas classés comme cancérogènes par l'ACGIH, le CIRC, l'OSHA et le NTP.

Mutagénicité : Aucune donnée

Effets sur la reproduction : Aucune donnée

Autres informations : Inconnues

SECTION 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Toxicité pour les poissons – *Oncorhynchus mykiss* (truite arc-en-ciel) : 412 mg/L 96 h
Toxicité pour les daphnies, autres invertébrées – *Daphnia magna* (cladocère) : > 97 mg/L 48 h

Persistance et dégradation : Aucune donnée disponible

Potentiel de bioaccumulation : Aucune donnée disponible

Mobilité dans le sol : Aucune donnée

Autres effets secondaires : Aucune donnée

SECTION 13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination du contenant : Emballage non réutilisable. Ne pas réutiliser à d'autres fins. Si possible, offrir le contenant en vue de son recyclage ou le perforer et l'éliminer dans un enfouissement sanitaire, ou selon d'autres méthodes approuvées par les autorités provinciales et locales.

Élimination des déchets : Éliminer les résidus dans des installations autorisées pour le traitement ou l'élimination des déchets (dangereux) conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales en vigueur. Ne pas jeter les déchets avec les ordures ordinaires ou dans les égouts.

SECTION 14 : INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Classification par le TMD canadien : Non réglementé

Numéro de téléphone d'urgence transport : 613-787-5620

Précautions spéciales : Inconnues

Polluant marin : Non

SECTION 15 : INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Classification SIMDUT : Non réglementé

Liste intérieure des substances (LIS) : Tous les ingrédients figurent sur la LIS.

LCPE – Inventaire national des rejets de polluants : Ne figure pas sur l'INRP.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les renseignements contenus dans le présent document ne sont donnés qu'à titre de guide sur la manutention de cette matière et ont été rédigés en toute bonne foi par un personnel technique compétent. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, les méthodes et les conditions d'emploi et de manutention pouvant s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée et Norac Concepts Inc. ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, pertes, blessures corporelles ou dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information.

Rédaction de la FDS : Norac Concepts Inc.
Service technique

Date de publication : 03/31/2019 (m/j/a)